

# BOURSE DU TRAVAIL À NICE, UNE HISTOIRE QUI DATE...

Après la loi légalisant les syndicats professionnels en 1884, les chambres syndicales se multiplient et se retrouvent pour demander la création de Bourses du Travail.

Le Conseil Municipal de Nice votait à l'unanimité pour cette création, le 20 octobre 1892. Elle fut donc parmi les 12 premières Bourses fondatrices en France. A partir de 10 jours après la décision, le bail était signé, pour le bien économique, social, éducatif et culturel des ouvriers et employés, et les chambres syndicales s'installèrent Place Saint François, appelée Place des Ouvriers.

La Confédération Générale du Travail naissait au Congrès de Limoges, en 1895, 3 années plus tard...(la CGT)



Article du petit niçois 21 octobre 1892

Les locaux ainsi ont servi pour les négociations avec les employeurs, (un temps siège des prud'hommes), pour le placement des ouvriers et employés, pour l'éducation sociale et technique de générations de niçois

(La bibliothèque qui se trouvait au dernier étage en a gardé de belles traces)



Place saint François : à gauche le café hôtel aigle d'or plus au fond, la Bourse du travail

En 1934, d'autres accords viennent renforcer les dispositions qui lient la ville de Nice à la CGT, concernant l'administration et la prise en charge de l'entretien par la Ville.



Journal CGT clandestin : 1 mai 1944

A la libération de Nice, nos militants, engagés dans la lutte clandestine, ont occupé dans le feu de l'action, l'hôtel « Aigle d'or », sinistre lieu de l'envahisseur nazi.

Quelques jours avant l'insurrection fut arrêté, puis tué sous la torture le secrétaire général d'alors, Virgile Corbani.

Pour ses besoins logistiques et pour services rendus à la nation, la mairie a ainsi étendu la Bourse du Travail à ce bâtiment contigu. C'est ainsi que le siège de l'Union Départementale CGT se trouva notamment à l'aigle d'or, tandis que l'Union Locale de Nice restait sur le bâtiment « Palais Communal ».

Combien de milliers de salariés sont ils passés dans ces lieux de solidarité et d'émancipation, combien de luttes ??

La place Saint François se souvient de beaucoup d'épisodes, parfois très sombres des luttes ouvrières, où les rassemblements convergeaient.

Des luttes pour le pain, pour la paix, pour la solidarité internationale des peuples...



Une du journal le Patriote, grèves de 1947, meeting place saint François

Les années d'après guerre mobilisent les travailleurs sur la construction et la défense de la Sécurité Sociale, sur les Conventions collectives, sur le développement du sport et de la culture avec la constitution de nombreux Comités d'Entreprise, gagnés dans l'élan de la libération.

De nombreuses luttes émaillent les années 50 et 60, avec comme souvenir l'immense élan populaire de 1968, où une multitude de salariés d'entreprises, petites et moyennes se sont jointes à la grève, bloquant le pays dans une estimation de 9 à 10 millions de grévistes au plus fort des événements.

A Nice, comme les autres communes du département, les Comités de Grève assuraient la sécurité, les approvisionnements,

l'hygiène, les communications, les militants se coordonnaient jour et nuit à la Bourse du travail...



Tribune de la Bourse, Louis Ténéryni , secrétaire général, mai 68

Suite au constat de Grenelle, la reconnaissance des sections syndicales à l'entreprise a engagé une autre page d'histoire.

Les luttes pour la paix, contre les dictatures, les luttes d'émancipation des femmes, notamment sur le droit à l'avortement marquent les années 70



1 mai 1972 , place Saint François

La question de l'entretien des bâtiments par la mairie sera une préoccupation des syndicats logés sur la Bourse sur plusieurs décennies.

Au fil du temps, les questions d'infiltrations d'eau, de normes électriques, d'entretien général du bâti rendent les locaux non conformes à l'usage.

La municipalité tente d'expulser la CGT. La mobilisation des salariés et de la population crée les conditions d'une négociation et d'un accord entre la ville de Nice et la CGT en 2009.

La CGT doit quitter la Place provisoirement, pour réintégrer une fois la réhabilitation de l'aigle d'or achevée, pour une période d'environ deux ans....selon la convention signée...



En 2012, constatant que le Maire renie sa parole, que les travaux n'ont pas été poursuivis dans le bâtiment, les salariés occupent les lieux pour le respect des engagements pris.

Depuis se poursuit une bataille judiciaire pour que le syndicat obtienne ses moyens de fonctionner dignes de notre époque.

Le fonctionnement des Bourses du Travail ont évolué au cours du temps ce n'est plus un bureau de placement, mais cela reste le lieu d'accueil des salariés qui cherchent à s'organiser et se défendre, cela reste un lieu de formation et d'échange, cela reste un lieu de solidarité tant locale qu'internationale, un lieu d'émancipation du travailleur face aux péripéties de la finance et du grand capital qui prend peu de cas de la condition humaine....

